

600321-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Technical control services – Réalisation de missions de contrôle technique et de vérifications périodiques réglementaires sur l'ensemble du patrimoine bâti exploité par Plaine Commune

OJ S 168/2026 01/09/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Seirbhísí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

R-phost: mayooragi.manoharan@plainecommune.fr

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Údarás áitiúil

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Seirbhísí poiblí ginearálta

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Réalisation de missions de contrôle technique et de vérifications périodiques réglementaires sur l'ensemble du patrimoine bâti exploité par Plaine Commune

Cur síos: Réalisation de missions de contrôle technique et de vérifications périodiques réglementaires sur l'ensemble du patrimoine bâti exploité par Plaine Commune

Aitheantóir an nós imeachta: 98b56cf3-2b8f-4160-a566-c6f7d01de24a

Aitheantóir inmheánach: MM-31082026

An cineál nós imeachta: Oscailte

Tá an nós imeachta á bhrostú: níl

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71356100 Technical control services

Aicmiú breise (cpv): 71315400 Building-inspection services

2.1.2. An áit feidhmíochta

Forinn tíre (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Tír: An Fhrainc

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles R.2161-2 à 2161-5 et l'article L.2124-2 du Code de la commande publique. Ce marché est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande en application des dispositions L.2125-1 et R.2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre concerne les prestations énumérées dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Il est traité à prix unitaires et donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le présent accord-cadre n'est pas alloti dans la mesure où au regard des économies d'échelle, l'allotissement rendrait financièrement plus coûteux et techniquement plus difficile l'exécution des prestations. En effet, les prestations objet du marché présentent un caractère homogène et relèvent d'une même typologie technique, à savoir des missions de contrôle technique et de vérifications périodiques réglementaires confiées à un bureau de contrôle agréé. La globalisation des

prestations au sein d'un marché unique vise à garantir la cohérence des interventions, la mutualisation des moyens techniques et humains, ainsi que la continuité et la fiabilité du suivi réglementaire des installations et équipements du patrimoine bâti. Un allotissement serait donc de nature à complexifier l'organisation des contrôles, à fragmenter les responsabilités et à nuire à la lisibilité du pilotage réglementaire, sans apporter de gain opérationnel ni économique significatif. L'accord-cadre est conclu pour les montants suivants pour toute la durée de l'accord-cadre : -Montant minimum : 120 000 € HT -Montant maximum : 720 000 € HT. La compétence suivante est obligatoire et devra être détenue par le candidat individuel, ses sous-traitants et/ou le groupement ayant déposé une offre. Il s'agit d'une compétence technique, opérationnelle et organisationnelle nécessaire à la réalisation des missions de contrôle technique et de vérifications périodiques réglementaires sur l'ensemble du patrimoine bâti exploité par Plaine Commune. Le titulaire devra notamment démontrer : 1. Compétence en réemploi de matériaux : Intégration de matériaux issues du réemploi dans les projets de construction/réhabilitation. Par ailleurs, il est fait rappel de la règle de l'incompatibilité de l'activité de contrôle technique avec l'exercice de toute activité de conception, d'exécution ou d'expertise d'un ouvrage en vertu de l'article L.111-25 du Code de la construction et de l'habitation et de l'article R.111-31 du même code. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire, sauf lorsque le montant est inférieur à 600 € TTC. Le candidat pourra se présenter soit de façon individuelle, soit sous la forme d'un groupement (solidaire ou conjoint). La forme du groupement est libre au stade de la présentation de la candidature et de l'offre, l'un des opérateurs économiques membre du groupement étant désigné comme mandataire. Cependant, si l'attributaire est un groupement conjoint, le mandataire devra être désigné comme solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune. Toutefois, un même prestataire ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché, ni se présenter à la fois en candidat individuel et en tant que mandataire d'un groupement. La réalisation de prestations similaires à celles confiées au titulaire dans le cadre du présent marché pourra donner lieu à la conclusion d'un nouveau marché sans publicité ni mise en concurrence préalable, en application des dispositions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans suivant la date de notification du présent contrat. Afin de promouvoir l'emploi, Plaine Commune souhaite faire appel aux partenaires privilégiés que sont les soumissionnaires qui répondent à ses marchés publics. Dans ce cadre, le présent marché comporte une mesure incitative à la mise en place d'actions d'insertion professionnelle. Le présent accord-cadre est conclu pour une durée ferme de quatre ans à compter de sa notification. Les délais d'exécution des prestations passées durant la période de validité de l'accord-cadre seront fixés à l'article 4.6 du CCTP. Aucune variante n'est autorisée. Aucune prestation supplémentaire ou alternative n'est prévue. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres finales. Les prestations sont financées par l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Une avance est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, lorsque le montant du bon de commande est supérieur à 50 000 € HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois. Le montant de l'avance est fixé à 5,00 % du montant initial, toutes taxes comprises, du bon de commande si la durée de son exécution est inférieure ou égale à douze mois ; si cette durée est supérieure à

douze mois, l'avance est égale à 5,00 % d'une somme égale à douze fois le montant mentionné ci-dessus divisé par cette durée exprimée en mois. Ce montant est porté à 10 % pour les TPE/PME. Le montant de l'avance ne peut être affecté par la mise en œuvre d'une clause de variation de prix. Le remboursement de l'avance commence lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint ou dépasse 65,00 % du montant initial de l'accord-cadre. Il doit être terminé lorsque ledit montant atteint 80,00 % du montant initial, toutes taxes comprises, de l'accord-cadre. Ce remboursement s'effectue par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire à titre d'acompte ou de solde. Garanties financières de l'avance : le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une caution personnelle et solidaire ou d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance.

Bunús dlí:

Treoir 2014/24/AE

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Doiciméad Soláthair

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Réalisation de missions de contrôle technique et de vérifications périodiques réglementaires sur l'ensemble du patrimoine bâti exploité par Plaine Commune
Cur síos: Réalisation de missions de contrôle technique et de vérifications périodiques réglementaires sur l'ensemble du patrimoine bâti exploité par Plaine Commune
Aitheantóir inmheánach: 0

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí
Príomhaicmiú (cpv): 71356100 Technical control services
Aicmiú breise (cpv): 71315400 Building-inspection services

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)
Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 48 Míonna

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

Tá an soláthar sin oiriúnach freisin d'fhiontair bheaga agus mheánmhéide (FBManna): tá

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.10. Critéir dhámhachtana

Critéar:

Cineál: Praghas

Ainm: Prix des prestations - 45 %

Cur síos: Prix des prestations, apprécié en fonction du DQE établi par le pouvoir adjudicateur

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Ainm: Valeur technique - 50 %

Cur síos: Valeur technique décomposé comme suit : Sous-critère 2.1 : Pertinence de la méthodologie proposée pour la réalisation des prestations, l'organisation, la gestion des interventions et la production des livrables : -Méthodologie détaillée pour la réalisation des missions conformément au CCTP, incluant le mode opératoire, les étapes de vérification, les outils et supports utilisés, et les critères de conformité appliqués ; -Dispositions prévues pour garantir le respect des engagements méthodologiques annoncés dans le mémoire (suivi, contrôle qualité, procédures internes de vérification) ; -Gestion des risques et mesures préventives pour assurer la sécurité et la conformité réglementaire durant l'exécution des prestations ; -Modalités de communication et de reporting avec le pouvoir adjudicateur, incluant les supports et fréquence des rapports. 30 % Sous-critère 2.2 : Pertinence des moyens humains dédiés à la réalisation du marché, appréciée au regard de la disponibilité et de la qualification des intervenants : -Présentation du groupement ou de l'entreprise : organigramme, rôle du mandataire et des cotraitants, part d'intervention et organisation pour l'exécution des prestations ; -Composition et organisation de l'équipe affectée à la mission, qualifications et expériences professionnelles des responsables et exécutants, avec CV individuels ; -Organisation de l'équipe mobilisée pour les différentes missions de l'accord-cadre (contrôle technique des opérations et vérifications réglementaires du patrimoine) ; -Gestion de la planification et des ressources humaines, allocation prévisionnelle du temps sur chaque élément de mission. 20%

Critéar:

Cineál: Cáilíocht

Ainm: Performance en matière d'insertion sociale - 5 %

Cur síos: Performance en matière d'insertion sociale, appréciée en fonction des dispositions prises par l'entreprise en termes d'insertion professionnelle

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=946075&orgAcronyme=p2q>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=946075&orgAcronyme=p2q>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Francis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Spríodhata chun tairiscintí a fháil: 15/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

An tréimhse le linn a gcaithfidh an tairiscint a bheith bailí: 180 Laethanta

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Sonrascú leictreonach: Éigeantach

Úsáidfear ordú leictreonach: níl

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: níl

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Creat-chomhaontú, gan an iomaíocht a athoscailt

An t-uaslíon rannpháirtithe: 1

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal Administratif de Montreuil

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: voir documents de la consultation

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

8. Eagraíochtaí**8.1. ORG-0001**

Ainm oifigiúil: Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Uimhir chlárúcháin: 20005786700018

Seoladh poist: 21 avenue Jules Rimet

Baile: Saint-Denis

Cód poist: 93210

Foroinn tíre (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Tír: An Fhrainc

Pointe teagmhála: Service commande publique

R-phost: mayooragi.manoharan@plainecommune.fr

Teil.: +33 155935555

Seoladh idirlín: <https://plainecommune.fr>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair

Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht

Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal Administratif de Montreuil

Uimhir chlárúcháin: 13000686900015

Seoladh poist: 7 rue Catherine puig

Baile: Montreuil cedex

Cód poist: 93558

Foroinn tíre (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Tír: An Fhrainc

Seoladh idirlín: <https://montreuil.tribunal-administratif.fr>

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: ac162923-e140-434d-8b53-0f7459693c05 - 01

Cineál na foirme: lomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 16

Dáta seolta an fhógra: 31/08/2026 11:59:40 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am

Samhraidh Lár na hEorpa

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 600321-2026

Uimhir eagráin IO S: 168/2026

Dáta foilsithe: 01/09/2026